

Gilets jaunes : le domicile d'Eric Drouet et son véhicule ont été vandalisés



Selon des informations d'Europe 1, Eric Drouet a subi un acte de vandalisme. Son domicile et son véhicule ont été endommagés.

Avec Atlantico
Rédaction

Eric Drouet, ce chauffeur routier devenu une des figures majeures du mouvement des Gilets jaunes, a été confronté à un acte de vandalisme. Son domicile a été visé dans la nuit de lundi à mardi, selon les informations d'Europe 1.

Eric Drouet a découvert, vers 3 heures du matin, que son pavillon (localisé en région parisienne) avait été enduit de peinture jaune. Sa voiture a également été visée. Son véhicule a aussi été recouvert de la couleur emblématique du mouvement. Les pneus de son véhicule ont été crevés.

Selon des précisions d'Europe 1, Eric Drouet a porté plainte ce mardi.

Eric Drouet avait appelé à participer à la manifestation des Gilets jaunes ce samedi à Paris. Ce rassemblement, marqué par la présence de casseurs et des dégradations sur les Champs-Élysées, était présenté par Eric Drouet comme un "*ultimatum*" au président de la République Emmanuel Macron. Des appels ont également été lancés par Eric Drouet pour bloquer des raffineries ce mardi et pour un nouvel acte de grande envergure dans les prochaines semaines. Il avait indiqué qu'il participait à sa dernière marche ce samedi. Eric Drouet souhaite dorénavant se mobiliser sous une autre forme et changer de méthode face à l'absence de solutions proposées par le gouvernement suite au malaise des Gilets jaunes. Eric Drouet est très actif sur les réseaux sociaux et publie régulièrement des vidéos sur YouTube.

Eric Drouet pourrait être menacé par la volonté du gouvernement de condamner ou de poursuivre les individus ayant incité à la violence. Christophe Castaner a évoqué, sur le plateau de David Pujadas ce lundi sur LCI, la possibilité de faire payer les dégradations des Champs-Élysées aux individus ayant encouragé les dégradations et le recours à la violence. Edouard Philippe a évoqué une hausse des amendes pour les casseurs et le recours à l'article 40.

Eric Drouet s'est confié à la rédaction du *Parisien* sur ces dégradations :

"Il n'y avait rien jusqu'à 0 h 30. Je suis arrivé à 3 heures. J'ai déposé plainte aussitôt puis on a nettoyé les volets et la porte. Il y a 10 000 façons de l'interpréter. Les médias nous font passer pour des renégats. En tout cas, cet acte c'est très lâche. C'est la première fois que ça arrive. D'habitude, ce sont des lettres anonymes. J'en reçois régulièrement".

Il a indiqué que sa détermination restait entière après cet incident.

"Je pense que ça n'arrivera plus. S'ils font cela quand il n'y a personne, il n'y a pas trop à craindre d'eux"

Reste à savoir si l'auteur des actes de vandalisme au domicile d'Eric Drouet sera retrouvé et de connaître ses motivations réelles.